



Impacts du travail frontalier en Lorraine : entraînement de l'emploi et développement du présentiel, avec effet d'ombre à la frontière

Septembre 2010

À l'issue d'un ensemble de travaux, dont la bibliographie est rappelée en fin d'article, portant sur les effets tant individuels que territoriaux du travail frontalier en Lorraine, demeure l'exigence d'en identifier les impacts sur l'évolution et la transformation de l'emploi local.

Au cours des dernières années, le nord de la Lorraine a progressé dans la hiérarchie régionale en termes de taux d'activité des résidents. Dans les trois zones d'étude (Ouest, Metz, Est), le nombre d'emplois localisés a évolué plus favorablement que dans l'ensemble de la Lorraine entre 1999 et 2006. Quant au taux d'emploi frontalier des 25-54 ans à destination du Luxembourg et de la Belgique, il s'est élevé dans la zone Ouest et la zone de Metz entre 1999 et 2007. Cette dernière évolution renvoie davantage à une intensité frontalière croissante, c'est-à-dire à une plus grande part d'actifs occupés frontaliers parmi les actifs occupés résidents, qu'à une hausse du taux d'emploi global des 25-54 ans. Ce dernier a toutefois progressé entre 1999 et 2007, mais pas de façon uniforme sur le territoire. Tout en étant globalement supérieures à la moyenne régionale, les trois zones ont des performances variables en fonction de l'éloignement à la frontière. Dans les trois zones (Ouest, Metz et Est), l'emploi local semble moins se développer à toute proximité de la frontière, "à l'ombre" de cette dernière. Et la structure de l'emploi paraît s'y orienter vers plus de fonctions présentes.

Le travail frontalier lorrain vers le Luxembourg et la Grande Région, tant par son ampleur que par sa dynamique au cours de la dernière décennie, n'a pas d'équivalent dans les autres régions françaises. Il impacte considérablement le marché du travail et l'activité économique au nord de la Lorraine. L'abondance d'emplois frontaliers peut avoir des conséquences multiples, diversement contrôlables, tant sur les individus que sur le tissu productif local. Si les flux frontaliers doivent être analysés dans un cadre économique général, leur asymétrie nécessite aussi de les observer dans leurs spécificités.

Quelques outils théoriques

Les faits stylisés présentés en réponse à la question de l'impact du travail frontalier peuvent être interprétés à la lumière des principales conjectures théoriques relatives :

- au rôle de l'effet de taille des marchés du travail,
- à la captation des revenus du travail issus de l'extérieur du territoire,
- au modèle de desserrement centre/périphérie de l'économie du Luxembourg à très forte croissance,
- à ses effets structurels asymétriques sur l'économie de la base productive lorraine au re-



gard de la spécialisation dans le tertiaire supérieur, susceptibles de provoquer une éviction vers l'extérieur des installations industrielles (énergie, transport, logistique, travaux publics),

- au rôle des prix du foncier dans la spécialisation des espaces situés sur le gradient d'éloignement de la frontière, cet effet jouant aussi entre sphères et fonctions économiques à finalité présente ou productive.

Spécificités du travail frontalier

Les flux frontaliers s'inscrivent dans le cadre général de la distanciation (croissante) entre lieu de résidence et lieu de travail. Tandis que l'habitat est plus diffus, l'emploi est davantage polarisé. De plus, l'étendue géographique des marchés du travail dépend tant des caractéristiques des emplois offerts que de celles des actifs et des ménages concernés. Ainsi, l'émergence d'un pôle d'emploi dynamique et spécifique comme celui du Luxembourg draine mécaniquement des résidents d'autres territoires. L'asymétrie des flux frontaliers dirigés essentiellement vers le Luxembourg témoigne d'une surpolarisation manifeste exercée par le Grand-Duché. Dans le cas contraire, des effectifs non négligeables de frontaliers luxembourgeois s'orienteraient quotidiennement vers Metz et Thionville pour y travailler, ce qui n'est manifestement pas le cas. De même, l'étendue de l'aire urbaine de Metz est comprimée par celle du Luxembourg. L'existence d'une frontière internationale et les discontinuités économiques (écarts salariaux et socio-fiscaux, différentiels des prix du foncier) en résultant sont en cause.

Les spécificités du travail frontalier exigent qu'il soit analysé en détail. Du côté des individus, il s'agit d'identifier les caractéristiques, globalement et toutes choses égales par ailleurs, qui les rendent plus ou moins sensibles à l'attractivité frontalière. Les travaux sur le profil des frontaliers fournissent cette analyse. De façon indirecte, elle devrait aussi permettre de détecter si des territoires sont plus ou moins accueillants pour les travailleurs frontaliers. Du

côté des territoires, la spécificité d'un espace transfrontalier et des flux générés suscite aussi des questionnements sur le développement de l'emploi local. Autant de questions que portent les acteurs publics régionaux et locaux.

Des questionnements inhérents au développement du travail frontalier

Quelle est l'emprise réelle du phénomène frontalier sur les individus et les territoires lorrains ? Dans quelle mesure ce phénomène est-il favorable ou au contraire génère-t-il des effets négatifs, tant sur les individus que les territoires ? Comment pérenniser le phénomène frontalier en renforçant ses bienfaits pour la région tout en contrôlant les éventuels effets non désirés, etc. ?

Plus précisément, se pose la question des complémentarités entre les économies de résidence et d'activité, d'autant plus qu'elles sont séparées par une frontière internationale. Ainsi, compte tenu des différences socio-fiscales, une ponction excessive des compétences professionnelles et une fuite des entreprises s'opèrent-elles au détriment de la Lorraine ?

Des effets remarquables sur les individus et les populations

Au cours de précédents travaux, plusieurs effets sur les individus et les populations résidentes ont été

décrits. Dans un contexte de baisse imminente de la population active lorraine, certaines reconfigurations infrarégionales engendrées par la montée en charge du travail frontalier laissent augurer des inflexions favorables. Ainsi, les opportunités d'emploi au Luxembourg pourraient continuer à favoriser les taux d'activité et même l'attraction migratoire de ces territoires. Les cantons frontaliers ont connu les meilleures performances dans ces domaines depuis le début de la décennie.

Ainsi, dans les trois zones utilisées dans cette étude, les performances en termes d'emploi local sont supérieures à celles rencontrées dans l'ensemble de la Lorraine. Pour les 25-54 ans, l'emploi au lieu de travail a augmenté de 5% entre 1999 et 2006 en Lorraine, contre 8% dans la zone Ouest, 16% dans la zone de Metz et de 7% dans la zone Est.

Les résidents lorrains frontaliers s'engagent résolument dans le travail frontalier. Ainsi, les spécialisations sectorielles des frontaliers ne se figent pas mais s'adaptent aux évolutions économiques luxembourgeoises. Et signe de maturité, le phénomène frontalier étend son emprise à l'ensemble des classes d'âge, la primauté des jeunes actifs s'estompant quelque peu. Par ailleurs, signe de confiance, la bi-activité frontalière au sein des couples se développe. Il faut dire que de nombreux résidents lorrains sont désormais engagés dans des carrières luxembourgeoises.

Des indicateurs articulés

Taux d'emploi frontalier = intensité frontalière X taux d'emploi global

où :

Nombre d'actifs occupés frontaliers/population en âge de travailler = **taux d'emploi frontalier**

Nombre d'actifs occupés frontaliers/nombre total d'actifs occupés = **intensité frontalière**

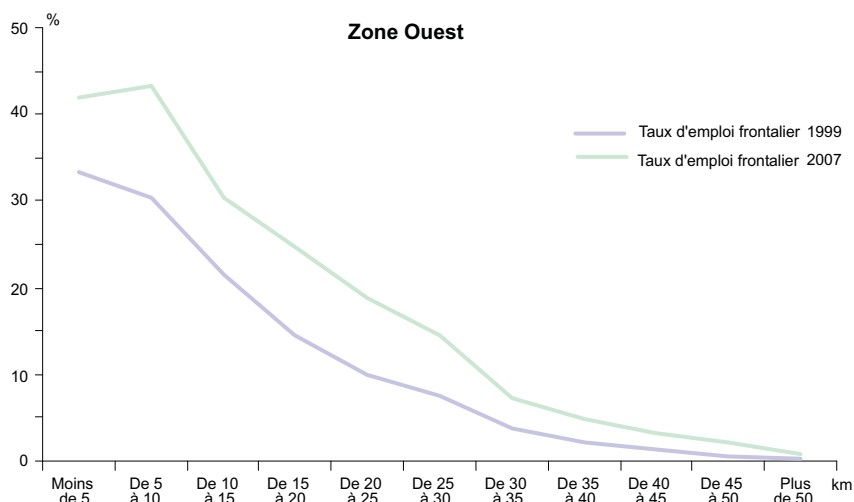
Nombre total d'actifs occupés/population en âge de travailler = **taux d'emploi global**

Afin d'apprécier correctement l'évolution de ces indicateurs à l'aide des recensements successifs de 1999 et de 2007, ils sont calculés sur le groupe des individus âgés de 25 à 54 ans, pour lesquels les changements de concepts d'emploi entre recensements ont eu vraisemblablement peu d'effets.

Cette relation est comptable et n'exprime pas de causalité entre les indicateurs. Mais il est utile de les analyser conjointement pour poser le "bon" diagnostic. Le diagnostic est sensiblement différent selon qu'une intensité frontalière croissante s'est accompagnée ou non d'une amélioration du taux d'emploi global, et que le taux d'emploi frontalier évolue plus ou moins favorablement. Par exemple, une détérioration concomitante du taux d'emploi global et du taux d'emploi frontalier peut révéler des difficultés des actifs résidents à s'employer quelle que soit l'économie d'accueil. En revanche, une progression du taux d'emploi frontalier associée à un recul du taux d'emploi global, et donc à une intensité frontalière croissante, serait plutôt le signe d'une difficulté du tissu productif local à produire des emplois. Pour analyser cela, des indicateurs complémentaires seront utiles (cf. encadré "Des indicateurs complémentaires").

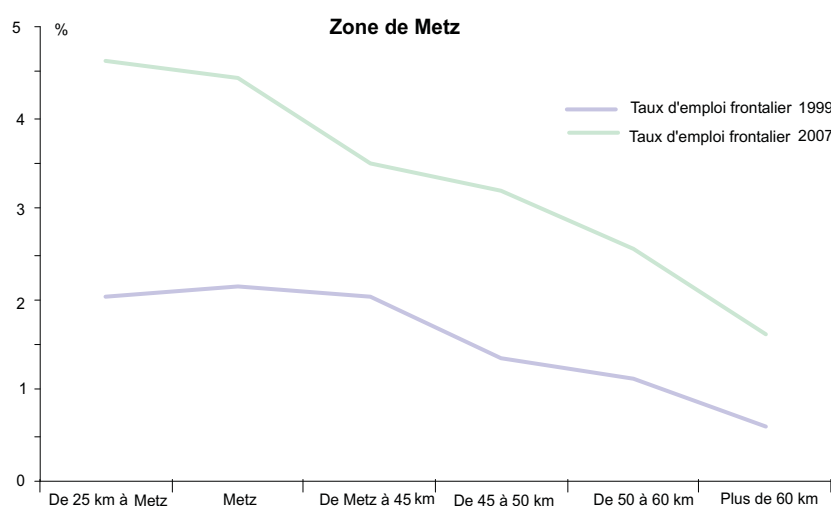
Un taux d'emploi frontalier un peu en retrait au plus près de la frontière

Évolution des taux d'emploi frontalier entre 1999 et 2007 dans la zone Ouest



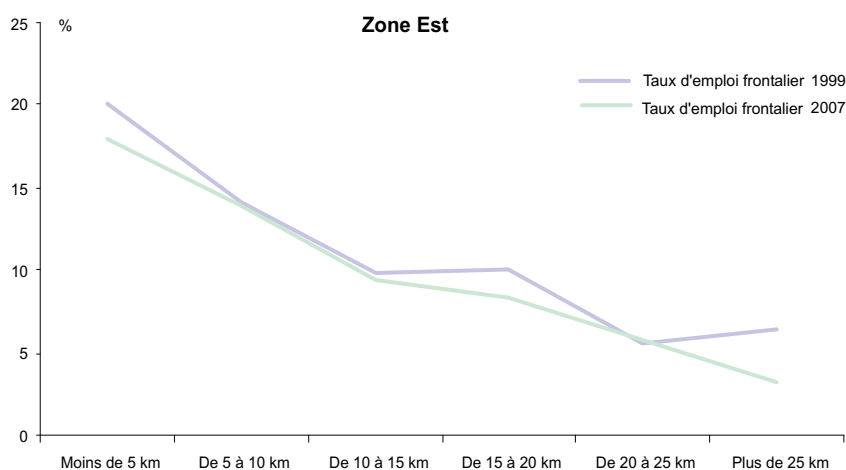
Une augmentation plus marquée dans les zones les plus proches de la frontière

Évolution des taux d'emploi frontalier entre 1999 et 2007 dans la zone de Metz



Un recul du travail frontalier vers l'Allemagne

Évolution des taux d'emploi frontalier entre 1999 et 2007 dans la zone Est



Sources : Insee, recensements de la population 1999 et 2007

ses durables et valorisantes, y compris dans des processus d'insertion initiés par de l'intérim. D'autres sont toutefois soumis à des emplois précaires et à des trajectoires salariales défavorables.

La prise en compte des salaires frontaliers révèle aussi des meilleures performances des cantons du nord de la Lorraine en termes de revenus des ménages résidents. Elle signale conjointement la dépendance à l'économie luxembourgeoise de certains territoires, où 50% des revenus sont d'origine frontalière. Reste à démontrer si cette captation de revenus issus de l'extérieur engendre, par leur dépense sur le territoire, des emplois dans l'économie dite résidentielle ou présenteielle, et si conjointement l'économie productive (non présenteielle) recule ou au contraire résiste, voire progresse.

Quels effets sur le tissu productif local ?

Une des questions territoriales évoquées plus haut sera analysée ici : une transformation de l'emploi local est-elle détectable au rythme de l'implantation du travail frontalier sur le territoire lorrain ? Cette analyse doit être envisagée en deux étapes. La première consiste à décomposer l'évolution temporelle et géographique du taux d'emploi frontalier à travers trois indicateurs articulés (cf. encadré "Des indicateurs articulés"). La seconde étape consiste à mesurer les transformations de l'emploi dans le nord lorrain au fur et à mesure des évolutions constatées sur le taux d'emploi frontalier. Cette transformation se mesurera à l'aune du volume d'emploi local et de sa structure en termes de fonctions et du caractère présenteiel de ces emplois (cf. encadré "Fonctions d'emploi"). Cette étape fera aussi appel à des indicateurs (cf. encadré "Des indicateurs complémentaires").

La zone retenue dans cette étude, le nord lorrain, regroupe les territoires sensiblement impactés par le travail frontalier. Elle est composée de trois zones. La zone Ouest, composée des zones d'emploi de la Meuse du Nord, de Longwy et de Briey en Meurthe-et-Moselle et de

Thionville en Moselle, se caractérise conjointement par sa proximité directe avec le Luxembourg et la Belgique et par l'importance des frontaliers vers ces deux destinations. Ainsi, 98,5% des 54 900 frontaliers de la zone Ouest travaillent en Belgique ou au Luxembourg en 2006. La zone Est, composée des zones d'emploi du Bassin Houiller et de Sarreguemines, est tournée naturellement vers la Sarre et la Rhénanie-Palatinat. Presque 95% des 21 100 frontaliers résidents de la zone travaillent en Allemagne. Quant à la zone de Metz, elle se réduit à la zone d'emploi du même nom, sur qui le Luxembourg exerce une attractivité d'ampleur encore plus modeste mais croissante.

De plus, chaque zone a été découpée en plusieurs bandes de territoire définies par leur distance à la frontière. Par exemple, le territoire

Des indicateurs complémentaires

Alors que les indicateurs précédents fournissent une analyse de l'activité économique des résidents des territoires étudiés, les indicateurs suivants ont pour objectif de décrire le tissu productif local, c'est-à-dire l'emploi localisé au lieu de travail.

Deux indicateurs complémentaires seront utilisés. Le premier permet de décrire l'évolution de l'emploi sur le territoire, le second permet d'en caractériser la structure. Ces indicateurs seront également calculés sur les trois zones d'étude et sur les mêmes bandes de territoire basées sur la distance à la frontière.

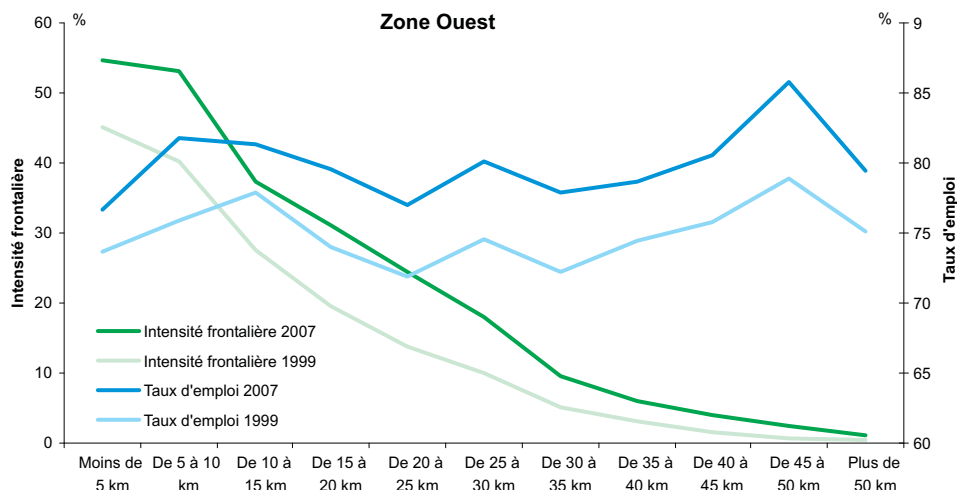
Le premier indicateur mesure l'évolution de l'emploi au lieu de travail entre 1999 et 2006 des individus âgés de 25 à 54 ans, cette tranche d'âge étant choisie par souci de comparaison entre les deux recensements.

Le second indicateur vise à décrire les éventuelles mutations structurelles de l'emploi. Ainsi, il est possible que l'implantation de travailleurs frontaliers et leur apport de revenus orientent le tissu productif des territoires étudiés vers des fonctions tournées vers la population locale. L'indicateur mesure donc l'évolution de la part de ces fonctions dans l'emploi sur le territoire.

Dans cette étude, les fonctions retenues sont liées à des services à la population, résidente ou seulement présente pour le tourisme, et font référence à la sphère économique dite présente. On retiendra ici les composantes présentes des fonctions d'administration publique, d'éducation-formation, de santé-action sociale, de distribution, de BTP, de services de proximité, et de culture-loisirs.

Intensité frontalière en croissance entre 1999 et 2007

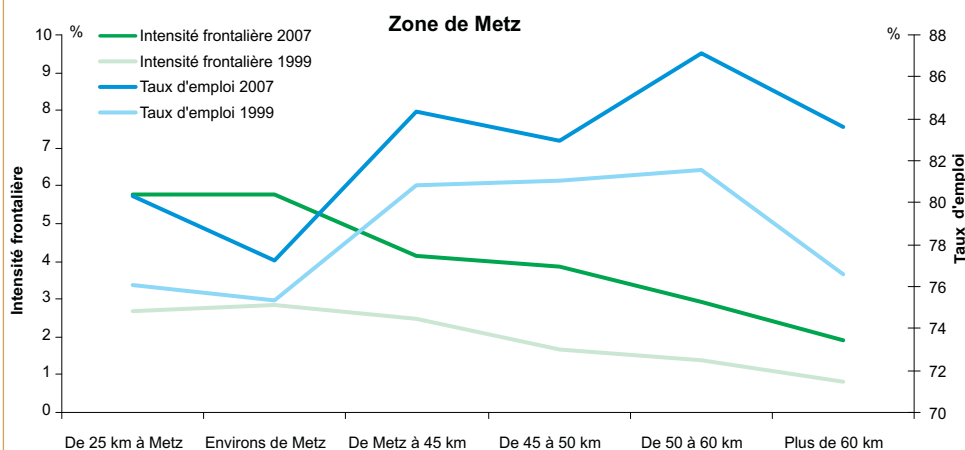
Intensité frontalière et taux d'emploi des résidents dans la zone Ouest



Note de lecture : à moins de 5 km de la frontière belge ou luxembourgeoise, l'intensité frontalière est de 45,1% en 1999 et s'élève à 54,6% en 2007.

Forte intensité frontalière à proximité de Metz

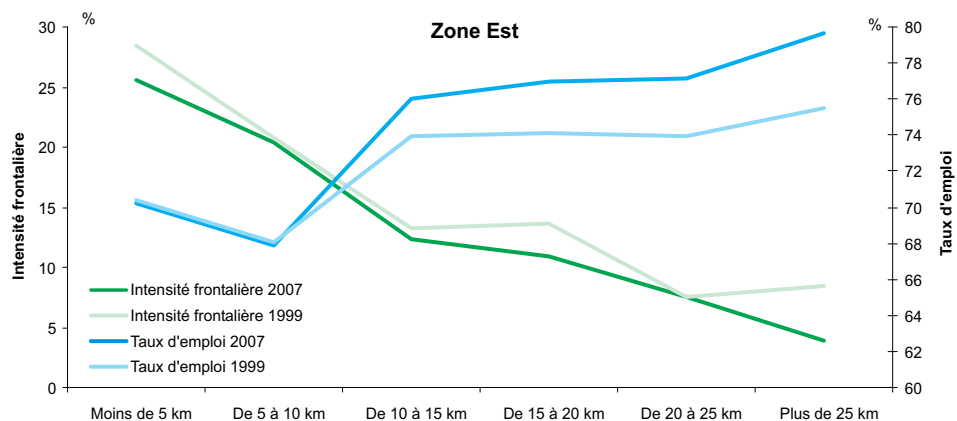
Intensité frontalière et taux d'emploi des résidents dans la zone de Metz



Note de lecture : dans un territoire compris entre 25 km de la frontière luxembourgeoise et Metz, l'intensité frontalière est de 2,7% en 1999 et passe à 5,8% en 2007.

Intensité frontalière en diminution entre 1999 et 2007

Intensité frontalière et taux d'emploi des résidents dans la zone Est



Note de lecture : à moins de 5 km de la frontière allemande, l'intensité frontalière est de 28,4% en 1999 et se réduit à 25,6% en 2007.

Sources : Insee, recensements de la population 1999 et 2007

Ouest se décompose en 10 bandes, "de la frontière à 5 km" pour la première jusqu'à "de 45 à 50 km" pour la plus éloignée. Ce découpage a pour but de repérer les différences d'impact du phénomène frontalier sur les territoires en fonction de l'éloignement à la frontière et du gradient d'intensité de ce phénomène.

Croissance du taux d'emploi frontalier entre 1999 et 2007

L'observation des taux d'emploi frontalier par bande de distance permet de détecter plusieurs phénomènes. Le taux d'emploi frontalier augmente entre 1999 et 2007 dans la zone Ouest et dans celle de Metz.

En termes relatifs, cette croissance est plus forte à Metz. Toutefois, sur la bande localisée à 25 km de la frontière jusqu'à Metz exclue, le taux n'atteint pas 5% alors qu'il est plutôt voisin de 10% dans la zone Ouest. Ceci révèle l'emprise du pôle d'emploi de Metz et de la "résistance" qu'il oppose à l'attraction luxembourgeoise sur les actifs rési-

dents de sa zone. Quant au travail frontalier vers l'Allemagne, il recule à la lumière de cet indicateur.

Un effet distance attendu ... presque partout

Dans toutes les zones, le taux d'emploi frontalier augmente au fur et à mesure du rapprochement de la frontière. Ce phénomène rencontre toutefois une exception dans la zone Ouest en 2007. Le taux d'emploi frontalier y est un peu plus élevé dans la bande frontalière située entre 5 et 10 km de la frontière qu'à moins de 5 km. Ce phénomène renvoie à un taux d'emploi global des individus de 25-54 ans moins élevé à toute proximité des frontières, plutôt qu'à une intensité frontalière en retrait.

Des taux d'emploi relativement moins favorables à proximité des frontières

En décomposant le taux d'emploi frontalier en taux d'emploi global et intensité frontalière (cf. encadré "Des

indicateurs articulés"), d'autres phénomènes apparaissent. Partout les taux d'emploi ont progressé entre 1999 et 2007, à l'exception toutefois des bandes frontalières de la zone Est situées à moins de 10 km de la frontière allemande, où ils demeurent inférieurs à 70%. L'intensité frontalière a quant à elle reculé modérément dans toutes les bandes de territoire de la zone Est.

Dans la zone Ouest, l'intensité frontalière et le taux d'emploi ont augmenté à toutes les distances de la frontière sur la période. Le taux d'emploi est toutefois le plus faible au plus près de la frontière en atteignant à peine 77% en 2007. C'est d'abord ce phénomène qui explique l'exception au gradient frontalier évoqué plus haut.

Dans la zone de Metz, à l'exception de la commune de Metz elle-même, le taux d'emploi est supérieur à 80%, pour une moyenne régionale de 79%. Quant à l'intensité frontalière, elle est la plus élevée dans la commune centrale avec près de 6%. Dans les zones Est et Ouest, l'intensité tombe sous ce seuil

Fonctions d'emploi

L'appareil productif est traditionnellement décrit par des analyses sectorielles, c'est-à-dire par l'activité exercée par l'entreprise. L'approche par les fonctions d'emploi est une analyse des professions regroupées en grandes fonctions, transversales à la fois aux secteurs d'activité, aux niveaux de qualification et aux statuts (salarié, non salarié ...). L'évolution du nombre d'emplois par fonction permet de mettre en évidence les mutations profondes du système productif.

Ces 15 fonctions sont les suivantes :

Conception-recherche : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. Cette fonction se distingue de la fonction "prestations intellectuelles" par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ;

Prestations intellectuelles : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc. ;

Agriculture et pêche : ensemble des professions concourant directement à la production agricole, à la pêche ou à l'exploitation forestière ;

Bâtiment et travaux publics : ensemble des professions concourant directement à la construction de bâtiments et d'ouvrages de travaux publics ;

Fabrication : ensemble des professions consistant à mettre en œuvre des matériels ou des processus techniques, hors agriculture et pêche et hors BTP. Pour l'essentiel, il s'agit des métiers concourant directement aux différentes étapes de la production de biens matériels et d'énergie ;

Commerce inter-entreprises : professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ;

Gestion : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ;

Transports-logistique : professions du transport des personnes et des flux de marchandises ;

Entretien-réparation : professions prioritairement orientées vers l'entretien et la maintenance (hors bâtiment et travaux publics), ainsi que le traitement des déchets (et par extension l'environnement) ;

Distribution : ensemble des professions de la vente aux particuliers, dont l'artisanat commercial ;

Services de proximité : professions des services de la vie courante (hors distribution, transport, éducation et santé) ;

Éducation-formation : métiers de l'enseignement scolaire et universitaire (primaire, secondaire et supérieur) et de la formation professionnelle, y compris l'organisation de ces enseignements. Cette fonction n'intègre pas les animateurs sportifs ou de loisirs qui sont inclus dans la fonction "culture-loisirs" ;

Santé et action sociale : professionnels de la santé et de l'action sociale, dont les pharmaciens ;

Culture-loisirs : professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non ;

Administration publique : emplois liés aux activités régaliennes et d'administration de l'État et des collectivités locales, hors services de la santé, de l'éducation. Elle intègre en particulier toutes les professions de la sécurité publique et de la justice.

Par ailleurs, ces fonctions peuvent être rattachées majoritairement à la sphère présentielle si elles sont liées à des services à la population, résidente ou seulement présente pour le tourisme, ou non présentielle si ce n'est pas le cas.

au-delà d'une distance de 25 km et 35 km de la frontière respectivement, alors que Metz se situe à 40 km de la frontière.

Effet d'ombre frontalière sur l'emploi local ?

Après cette observation de l'activité des individus, il s'agit de décrire l'emploi localisé sur le territoire. Rappelons tout d'abord que les performances en termes d'emploi de ces trois zones sont supérieures à celles observées, sur le même champ, dans l'ensemble de la Lorraine entre 1999 et 2006, soit 5%. Dans la zone Ouest, le nombre d'emplois sur le territoire (pour les 25-54 ans) a progressé d'un peu plus de 8% entre 1999 et 2006. Par bandes de territoire, la croissance paraît plutôt moins favorable au fur et à mesure du rapprochement de la frontière. Une décroissance de 3% s'est même opérée entre 15 et 20 km de la frontière, notablement dans les communes de Florange, Fontoy et Hayange.

Un phénomène voisin est observable dans la zone Est. Si le taux moyen de croissance y est un peu supérieur à 7%, la performance est

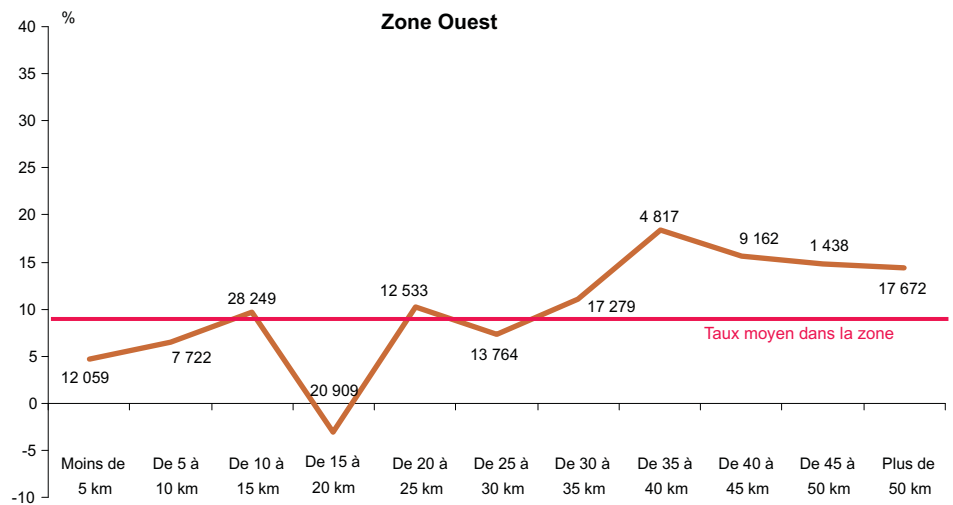
Dynamique des populations actives

Les résultats présentés ici peuvent être mis en relation avec la dynamique de la population active dans les zones d'emploi. Ainsi, la population active d'une zone évolue au rythme de son emploi local, qui permet aux résidents de travailler près de chez eux, mais aussi de celui du solde de ses navettes quotidiennes retraçant leur capacité à s'employer ailleurs.

Cette analyse montre la spécificité des zones frontalières. Briey et Thionville se caractérisent par une évolution favorable des deux phénomènes, plus de frontaliers et plus d'emploi local, tandis que la baisse de l'emploi local atténue partiellement le phénomène frontalier à Longwy. Les zones d'emploi de la zone Est connaissent une évolution beaucoup moins favorable de leur population active. Dans la zone du Bassin Houiller, les réductions d'emploi compensent totalement les variations favorables des navettes quotidiennes. Le schéma est inversé à Sarreguemines où la croissance de l'emploi local est annulée par le repli des navettes vers l'Allemagne.

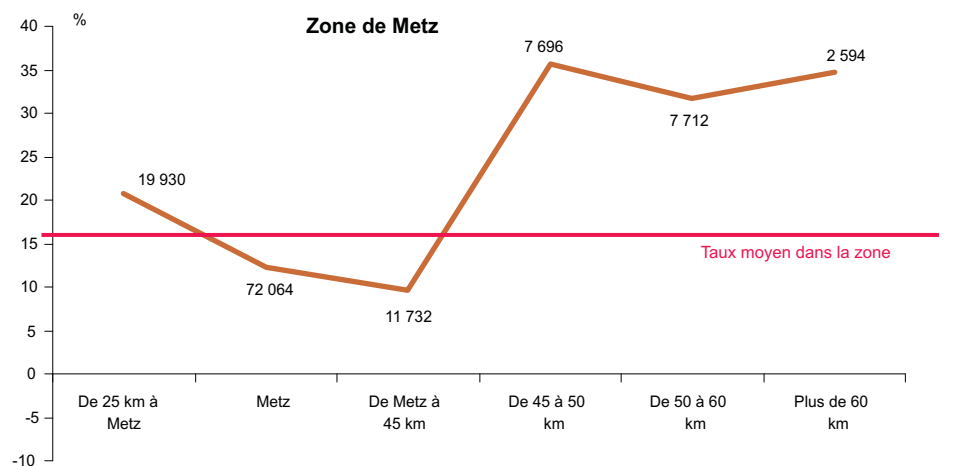
Apparement moins de croissance à proximité de la frontière

Évolution de l'emploi sur le territoire entre 1999 et 2006 et niveaux en 2006



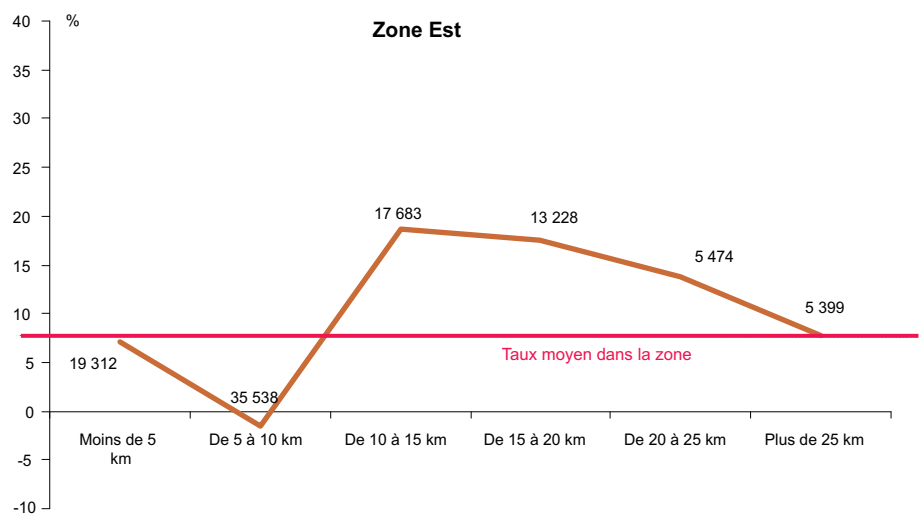
Plus forte croissance de l'emploi dans la zone de Metz

Évolution de l'emploi sur le territoire entre 1999 et 2006 et niveaux en 2006



La croissance la plus faible des trois zones

Évolution de l'emploi sur le territoire entre 1999 et 2006 et niveaux en 2006



Sources : Insee, recensements de la population 1999 et 2007

moindre à moins de 10 km de la frontière, largement du fait d'un affaïssement de l'emploi à Freyming-Merlebach, et supérieure au-delà.

Dans la zone de Metz, la croissance de l'emploi est globalement beaucoup plus vive. De 16% en moyenne, elle ne descend jamais en dessous de 10% quel que soit l'éloignement à la frontière. Le gradient est beaucoup plus variable dans cette zone. Si les performances sont bonnes au nord de Metz, entre Metz et Thionville, elles chutent dans la commune elle-même et ses environs au sud, avant de croître considérablement dans les zones plus éloignées.

Accroissement et convergence du poids des fonctions présentes

Quant à la structure des emplois, les fonctions rattachées à la sphère présente ont vu leur part s'accroître en Lorraine, de 44,0% en 1999 à 46,7% en 2006. Conjointement, une convergence territoriale s'est opérée sur la période, la proportion d'emplois présents ayant le plus fortement progressé dans les zones Est et Ouest. Toutefois, la zone de Metz abrite toujours le plus de fonctions présentes en 2006 (49,3%), largement en raison de la commune de Metz (53,6%) et du poids de l'administration publique. Seule la bande

située entre 25 km de la frontière et Metz affiche un très faible taux de fonctions présentes (27,7%), largement du fait de l'implantation massive des fonctions logistiques et de fabrication dans les communes de Woippy, Ennery, et Tremery.

Un peu plus de fonctions présentes au plus près des frontières

Dans la zone Ouest, les fonctions présentes sont le plus implantées au plus près de la frontière. Elles atteignent une proportion record de 56,3% suite à une croissance forte entre 1999 et 2006. Ceci est imputable notamment à une forte présence des fonctions santé-action sociale et distribution dans la commune de Mont-Saint-Martin et des fonctions d'administration publique, de distribution, d'éducation-formation et de services de proximité dans la commune de Longwy. Un autre pic notable est observable entre 10 et 15 km de la frontière. Les poids de l'administration publique, de la distribution et des services de proximité dans la commune de Thionville y jouent un rôle majeur.

Quant à la zone Est, les fonctions présentes y sont le moins représentées. Elles paraissent aussi d'autant moins représentées que l'on s'éloigne de la frontière, à l'ex-

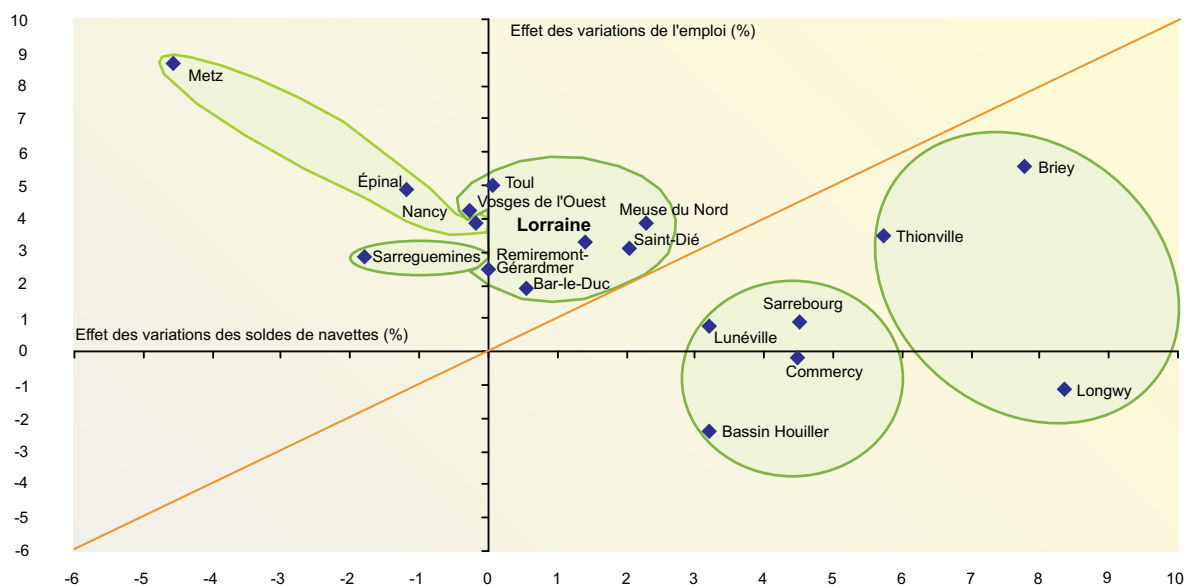
ception toutefois d'un taux plus élevé entre 15 et 20 km de la frontière. Dans cette bande, la commune de Bitche y contribue notablement à travers le poids de ses fonctions d'administration publique et de distribution.

Réconcilier faits stylisés et outils théoriques

Synthétiquement, l'émergence d'une métropole comme celle du Luxembourg produit bien les effets escomptés sur les taux d'activité et d'emploi des résidents lorrains. Du fait des niveaux élevés des emplois et des salaires proposés, le marché du travail vers le Grand-Duché embrasse le nord de la Lorraine assez profondément dans le territoire. L'emploi et les revenus en résultant ont pour conséquence un entraînement des fonctions d'emplois présents localisés sur le territoire. Toutefois, cette spécialisation se produit essentiellement à toute proximité de la frontière. Dans ces zones, le foncier est donc assez largement capté par l'implantation de logements et les activités présentes consommatrices d'espace comme les grandes surfaces commerciales, notamment par le canal des prix. Conjointement, les fonctions productives sont repoussées hors de ces zones, avec pour consé-

Les zones frontalières au Luxembourg se démarquent

Composantes des variations de la population active par zone d'emploi entre 1999 et 2004



Source : Insee

Savoir plus :

- Le travail frontalier lorrain : au diapason des économies limitrophes - Économie Lorraine N° 233 - Septembre 2010
- La formation continue dans la Grande Région transfrontalière - Économie Lorraine N° 213-214 - Mars 2010
- Une réévaluation du travail frontalier lorrain au Luxembourg : l'apport de données longitudinales - Économie Lorraine N° 194-195 - Décembre 2009
- Les revenus des ménages nord-lorrains : "boostés" par les salaires frontaliers - Économie Lorraine N° 154 - Janvier 2009
- La statistique de l'immigration dans la Grande-Région : un essai d'harmonisation - Économie Lorraine N° 141 - Septembre 2008
- La Lorraine dans la Grande Région : la nouvelle frontière - Économie Lorraine N° 128 - Mai 2008
- Le travail frontalier : l'âge de la maturité - Économie Lorraine N° 99 - Septembre 2007
- La Lorraine dans l'espace européen : entre convergence et cohésion - Économie Lorraine N° 97-98 - Septembre 2007
- S'employer ici et ailleurs : dynamiques des zones d'emploi en Lorraine - Économie Lorraine N° 92 - Juillet 2007
- Bilan 2006 - La Lorraine face aux stratégies économiques des partenaires frontaliers - Économie Lorraine N° 84-85 - Juin 2007
- Le profil du frontalier : entre choix et opportunités - Économie Lorraine N° 229 - Décembre 2003

Site internet :

- www.insee.fr

Ministère de l'Économie,
de l'Industrie et de l'Emploi

Insee

**Institut National de la Statistique
et des Études Économiques**
Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot
CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christian TOULET

Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Christian CALZADA

Jean-Jacques PIERRE

RESPONSABLE ÉDITORIALE

ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

RÉALISATION DE PRODUITS

ÉDITORIAUX

Édith ARNOULD

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2010

quence que l'emploi local se développe davantage à plus longue distance des frontières. Et globalement l'emploi localisé évolue plus vite qu'en moyenne

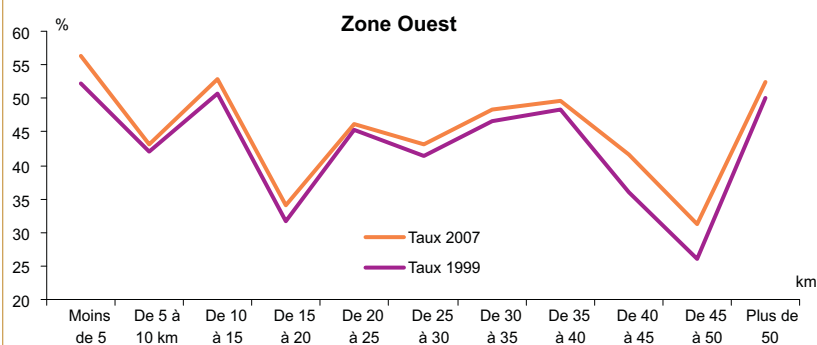
lorraine, laissant augurer des cercles vertueux entre sphères et fonctions économiques.

■ Jean-Paul FRANÇOIS
■ Gérard MOREAU

Définition : Les activités présentes sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

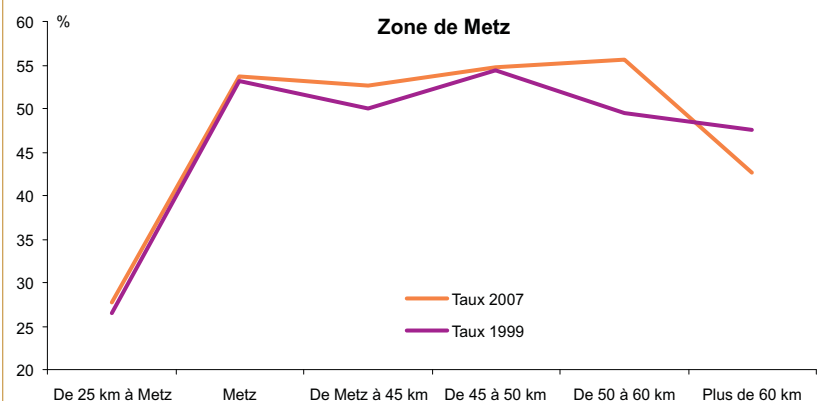
Le pic du présentiel à moins de 5 km

Proportion des fonctions présentes dans l'emploi au lieu de travail



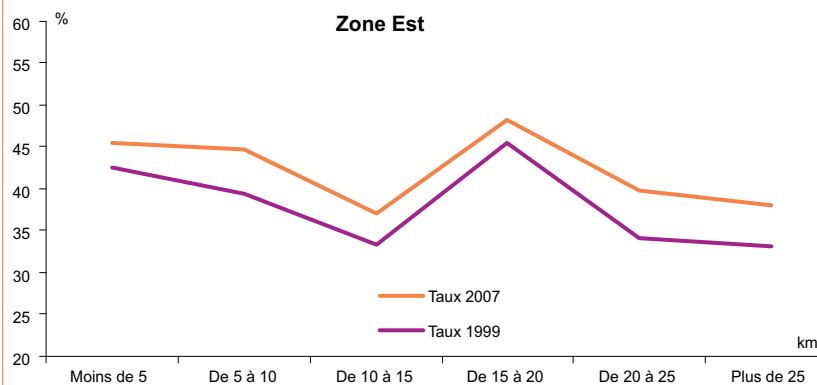
Plus de fonctions présentes dans les zones métropolitaines

Proportion des fonctions présentes dans l'emploi au lieu de travail



Moindre poids du présentiel dans la zone Est

Proportion des fonctions présentes dans l'emploi au lieu de travail



Sources : Insee, recensements de la population 1999 et 2007